

Les années noires des Blérois sur le coude de la ligne de démarcation

Sous l'occupation allemande et le régime collaborateur de Vichy, la commune de Bléré a vécu une situation singulière par sa position géographique. Elle était située sur le coude de la ligne de démarcation, une pseudo-frontière décidée par les vainqueurs dans la convention d'armistice franco-allemande du 24 juin 1940. Du jour au lendemain, les Blérois doivent repenser leur espace, leur mobilité pour aller travailler, faire des courses, s'aimer, pêcher, rendre visite à des amis, etc. La commune est en zone occupée. Une petite superficie est restée en zone non occupée, une zone dite « libre » par le régime autoritaire de Vichy. De juin 1940 à février 1941, ce sont des militaires allemands qui gardent la ligne, bientôt remplacés par des douaniers professionnels ensuite. Du côté de la zone non occupée, une ligne de postes français est mise en place, faite de bric et de broc, avec peu de moyens pour communiquer entre les postes. Des gendarmes, des policiers et des militaires de l'armée d'armistice se relaient. Ils observent au loin des fugitifs qui essaient de franchir clandestinement la démarcation, parfois pour les aider à poursuivre au mieux leur route dans la zone libre. Globalement, il s'agit aussi de veiller à l'identité de ceux qui arrivent de la zone allemande.

Le drapeau nazi flotte sur Bléré et des poteaux aux couleurs nazies matérialisent la « frontière » à la sortie de la ville. Des guérites aux couleurs identiques abritent des gardiens qui peuvent tirer à vue sur les passagers clandestins de la ligne. Ils en arrêtent un grand nombre, envoyés ensuite dans les prisons à Tours. Certains ont été envoyés vers l'enfer des camps de la mort en Allemagne. Aussi, des citoyens ordinaires ont décidé de prendre des risques insensés pour aider des fugitifs à franchir illégalement la ligne de démarcation, à savoir sans Ausweis (laissez-passer) allemand, le plus souvent de nuit ; les subterfuges sont innombrables. Il en existait deux types : le laissez-passer « petite frontière » pour les riverains de la ligne qui habitaient dans une zone et travaillaient dans l'autre, valable dans une bande de 10 km de large, de part et d'autre de la ligne ; le laissez-passer « grande frontière » concernant les voyageurs sur de longues distances, très peu donnés par les occupants.

Des Bléroises et des Blérois ont pris le risque de tout perdre, leur famille comme leur vie, pour passer du courrier, du renseignement, des juifs, des aviateurs abattus, des résistants, entre autres. Ils et elles étaient postiers, couvreurs, fermières, éclusiers, simples mères au foyer, gendarmes, paysans et paysannes, etc. Les passeuses et passeurs aimaient la liberté, la patrie, la paix. Ils refusaient les ennemis installés sur leur territoire, bouleversant leur vie quotidienne et leurs habitudes. Certaines et certains sont morts dans les camps nazis ; d'autres sont revenus, longtemps oubliés par la société. Nombre de passeurs et passeuses considéraient qu'ils avaient simplement fait leur devoir. D'autres ne pensaient pas être des résistants comme ceux qui ont œuvré dans les mouvements et les réseaux de la Résistance. Certains s'engagèrent dans les réseaux pendant et après les passages clandestins effectués jusqu'au 1^{er} mars 1943, date de la suppression de la ligne.

Dans ce contexte, la vie quotidienne est rythmée par la recherche de nourriture, ce qui ne pose guère de problèmes dans une ville au cœur des champs. Nombre d'habitants cultivent leur jardin potager. Il est aisé d'aller acheter des victuailles chez les paysans de la région, avec un simple vélo. Mais à mesure que la guerre se prolonge, le pillage des richesses de la commune par les occupants pèse lourdement sur les conditions de vie des Blérois. Ils doivent aussi présenter des cartes de ravitaillement et des tickets chez les commerçants qui vendent des denrées alimentaires. La pénurie de papier, d'encre et de cuir laissent les administrations et les écoles avec des moyens de plus en plus maigres pour travailler normalement. Les années noires de l'occupation ont laissé des traces profondes dans la vie des habitants du chef-lieu de canton.

Le retour à la paix en 1945 a parfois un goût amer, car des habitants ne reviendront pas des camps de la mort et des camps de prisonniers. La joie est tout de même bien présente dans les foyers. Ceux qui ont été requis par le Service du Travail Obligatoire (STO) reviennent aussi, souvent marqués par des années de travail forcé.

Hélas aussi, quelques Bléroises subissent les foudres de l'épuration dite « sauvage ». Elles sont de faciles boucs-émissaires pour une minorité d'habitants qui veulent se venger d'années d'occupation souffrantes. Certains délateurs et délatrices seront aussi condamnés par la justice. Ces comportements très minoritaires ne peuvent pas masquer le courage des autres habitants qui n'en ont pas encore fini avec les privations en 1945, puisque la dernière carte de rationnement de pain ne sera supprimée qu'en 1949. Comme des millions d'autres Français, les Blérois ont vécu des privations, des séparations et des deuils. Bientôt, des Blérois seront mobilisés pour les guerres coloniales, loin de la ville. Il faut poursuivre le travail historique et mémoriel sur les Blérois qui ont contribué fortement au retour à la cohésion nationale et au retour à la démocratie.

Eric Alary, Docteur-agrégé en histoire, professeur de chaire supérieure en classes préparatoires littéraires aux grandes écoles, auteur spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et président du conseil d'administration des Rendez-Vous de l'Histoire de Blois.